

# VOLMERANGE INFOS

Lettre d'Informations Municipales  
de Volmerange-les-Mines

<http://volmerangelesmines.fr/>



N° 53 / Juillet 2018



## MA COMMUNE DANS LA POCHE !

La commune a mis en service un outil de communication simple, efficace et gratuit via l'application PanneauPocket pour être informé en temps réel des messages de prévention, de risque ou d'alerte, de l'actualité locale, associative, ....

Simple et gratuit, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.

## SECURITE

La Commune de Volmerange-les-Mines continue sa politique de sécurité routière.

### Zone de rencontre.

La rue du Cimetière dans sa partie sens unique, la place de la République et le passage du Ruisseau deviennent zone de rencontre. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 Km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

### Zones 30 Km/h.

Les rue de Dudelage, rue de Saint-Genest, rue Nicolas Schuller, chemin de Zoufftgen, chemin Scorbé-Clairvaux et rue de l'Eau (en partie) deviennent une zone de circulation où la vitesse est limitée à 30 Km/h. La signalisation verticale sera complétée par des marquages au sol prochainement.

De la même manière, la zone 30 Km/h de la rue des Ecoles est étendue à la rue Belle-Vue, la rue Bel-Air, le Clos du Bois et la Ruelle du Bois.

**Des contrôles de vitesse seront réalisés avec une voiture banalisée.**

## OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Vous partez en vacances ?

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre.

Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages). Il convient de remplir le formulaire disponible en mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et de le retourner au moins 2 jours avant votre départ.

## APE

Le 26 juin, suite à une Assemblée Générale constitutive qui s'est tenue à l'école de Volmerange-les-Mines, une Association de Parents d'Eleves (APE) de l'Ecole Primaire Arc-en-Ciel est née.

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux premières questions que vous pourriez vous poser.

### Qu'est ce que l'APE ?

Nous sommes une association à but non lucratif ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle et primaire ARC-EN-CIEL de Volmerange-les-Mines ainsi qu'à leurs proches.

Notre but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école.

Notre association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer les différentes activités scolaires et d'apporter une aide matérielle à l'école.

Notre objectif est de créer une communauté dynamique, impliquée dans la vie de l'école mais aussi dans son village.

### Comment ça marche ?

En début d'année scolaire, un appel sera fait auprès des parents qui souhaitent s'investir plus particulièrement ou être membre de l'association, participer aux différentes activités. Tous les parents d'élèves qui le souhaitent peuvent adhérer à l'association. Une fiche d'adhésion sera distribuée en début d'année aux élèves et lors du forum des associations.

### Comment nous aider ?

En adhérant à l'association. Mais également si vous le souhaitez vous pouvez nous aider à organiser des festivités, vous pouvez contacter les membres de l'association qui se feront un plaisir de vous accueillir. De plus, en vous abonnant à notre page Facebook, vous nous permettez de vous transmettre facilement les informations.

## COMMISSION JEUNES

Vous souvenez-vous de Crotte, la petite crotte de chien ?

Eh bien, vous pourrez la retrouver partout dans Volmerange-les-Mines sur les affiches de notre campagne de sensibilisation.

A vos sacs ! Prêts ? Partez !

Christopher, Enzo, Lena, Louis, Nicolas, Noëlie, Romane, Sacha et Tom



APE de Volmerange-les-Mines  
Ecole Primaire Arc-en-Ciel  
9, rue des Ecoles  
57330 Volmerange-les-Mines  
[ape.volmerange@gmail.com](mailto:ape.volmerange@gmail.com)  
Président : Frédéric CLAUSE



## BENNE À DÉCHETS VERTS



La Commune met à disposition une benne à déchets verts aux habitants de Volmerange. La Communauté de Communes de Cattenom et environs, quant à elle, assure le transport et l'élimination de ces déchets.

Les services communautaires menacent de ne plus assurer ces services pour deux raisons :

- Des déchets divers (sachets plastiques et autres) ont été retrouvés au milieu des branchages et des produits des tontes.
- La benne n'est remplie qu'à moitié car certaines personnes ne font pas l'effort de stocker leurs déchets dans le fond et en hauteur.

Par ailleurs, nous retrouvons des sacs remplis de déchets verts soit à côté de la benne soit sur le parking quand la benne est prête à partir, ce qui constitue une infraction au Code de l'Environnement.

C'est pourquoi, il vous est demandé d'optimiser le stockage vers le fond de la benne et de n'y placer uniquement que des branchages, de l'herbe ou des feuilles. Dans le cas contraire, ce service tant apprécié risque de disparaître à cause du manque de civisme de certaines personnes.

## COLLEGE JEAN MARIE PELT - RENTREE DES ELEVES

**Rentrée des classes de 6<sup>ème</sup>** : LUNDI 3 septembre 8h30. Les classes de 6<sup>ème</sup> n'auront pas cours MARDI 4 septembre.

**La rencontre des parents des élèves de 6<sup>ème</sup> et des professeurs des classes de 6<sup>ème</sup>** aura lieu LUNDI 3 septembre à partir de 16h45 au restaurant scolaire du site d'Hettange-Grande du collège JM PELT.

**Rentrée des classes de 5<sup>ème</sup>, de 4<sup>ème</sup>, de 3<sup>ème</sup>** : MARDI 4 septembre à 8h30.

Les cours débiteront, selon l'emploi du temps normal, dès 14h.

**Pour toutes les classes** : les cours débiteront, selon l'emploi du temps normal, dès le MERCREDI 5 SEPTEMBRE à 8h30.

## POP ENGLISH CREATIONS

L'atelier d'anglais Popenglish est de retour les lundis à partir de la rentrée 2018-2019 au Mille Club. A raison d'une séance par semaine, les enfants de la maternelle au CE1 suivent une animation éducative et artistique de l'anglais (cours de 45 minutes).

A partir du CE1\* (enfants qui auront suivi déjà au moins 3 années d'anglais avec Pop English), et du CE2, Popenglish Junior Cambridge prépare un certificat reconnu internationalement qui valide 4 compétences : Reading, Writing, Listening and Speaking (cours d'une heure).

Horaires des ateliers du lundi :

16h30 - 17h15 Maternelles (Petite, Moyenne Section et Grande section débutant)

17h15 - 18h00 Primaires (Grande section non débutant, CP et CE1)

18h00 - 19h00 Starters (à partir du CE1\* et CE2)

Le calendrier des cours étant à définir, une préinscription est ouverte dès maintenant au secrétariat de Pop English, 170 rue du Général de Gaulle, 57050 LONGEVILLE LÈS METZ, Tél : 03.87.75.41.18

*Let's have fun with Pop English !*

## COURS DE LUXEMBOURGEOIS DEBUTANTS A1.1

Comme les remplacements de certains chargés de cours ne sont pas encore faits (il faudra hélas attendre le courant de l'été, les procédures de publication et recrutement selon les modalités du personnel de l'Etat luxembourgeois sont en cours), il reste donc quelques inconnues concernant le cours de luxembourgeois. Vous pouvez, néanmoins, dès à présent, vous inscrire en mairie au 03.82.50.61.07 ou par mail [mairie@volmerangelesmines.fr](mailto:mairie@volmerangelesmines.fr).

## FERMETURE ESTIVALE DU BUREAU DE POSTE

Le bureau de Poste de Volmerange sera fermé du **lundi 16 juillet au samedi 4 août inclus**. Il rouvrira ses portes le lundi 6 août.

## LES TRAVAUX

- Les travaux de renouvellement de la conduite d'adduction et de distribution d'eau potable, chemin du Calvaire, rues de la Côte et des Jardins se sont arrêtés vendredi 13 juillet et reprendront lundi 6 août.
- Le département envisage des travaux de surfacage de certains tronçons de l'avenue de la Liberté courant juillet. Ceux-ci pourraient occasionner des gênes de circulation sur cet axe.

## SERVICE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS À HETTANGE GRANDE

Informations et prise de rendez-vous uniquement par téléphone au **03 82 53 09 59** ou **03 82 54 83 64** pendant les horaires d'ouverture de la Mairie d'Hettange Grande: lundi: 9h-12h, 13h30-18h30, mardi au vendredi: 8h-12h, 13h-17h.

Pré-demande conseillée [sur https://ants.gouv.fr/](https://ants.gouv.fr/). Un PC est à votre disposition en mairie de Volmerange

Jours d'ouverture du service : lundi : 9h30-11h30, 13h30-18h, mercredi et vendredi : 8h30-11h30, 13h30-16h30.

## COMMUNAUTÉ DE PAROISSES ST JEAN XXIII DE KEYBOURG

Père Emmanuel, le curé actuel, rejoindra la communauté de paroisses de Hagondange-Talange et célébrera sa dernière messe le dimanche 9 septembre à 10h en l'église St Denis de Volmerange les Mines.

Monseigneur Lagleize a nommé l'abbé Thierry MIN comme administrateur de notre communauté de paroisses à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Celui-ci sera secondé par l'abbé Samuel ILBOUDO qui résidera au presbytère.

Pour tout renseignement concernant baptême, mariage, enterrement ... veuillez contacter le secrétariat de l'Eglise du Pays Haut Mosellan-ND des Peuples, Aumetz. **Tél : 03 82 52 21 78**

## INFORMATIONS DIVERSES

- Les permanences de l'**écrivain public** reprendront le mercredi 5 septembre.
- Le **conciliateur de justice** assure ses permanences en mairie **sur rendez-vous**. Contact Marc CHATEL 06.50.70.12.18

**La municipalité et le personnel communal vous souhaitent de bonnes vacances ensoleillées**